



Gometz-La-Ville & Gometz-Le-Châtel (91)
blasons des communes actuelles



Premiers seigneurs
de Gometz

Ile-de-France

(Hurepoix, Yveline, Gâtinais)

Armes : *inconnues*

Sources complémentaires :

Héraldique & Généalogie,
base Roglo,

Contribution de Jean-Marc Frénéa (12/2008
à propos d'une hypothèse de parenté entre Guillaume et
Baudouin de La Ferté)

site Corpus Etampois,
Geneanet,

cf . [http://pagesperso-orange.fr/vieux-marcoussis/
Chroniques/](http://pagesperso-orange.fr/vieux-marcoussis/Chroniques/) (Gometz, Marcoussis)

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-
Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie)

© 2004 Etienne Pattou
Dernière mise à jour : 06/01/2018
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Gometz

Origines,
Alliances ?

Contribution de Jean-Marc Frénéa (auteur du site Heratlas)

Sources :

basée sur les travaux de C. SETTIPANI

Bulletin de la **Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix** n°21 [50e année] (1944), pp. 33-118 :

<http://www.corpusetamfois.com/che-20-estournet1944lafertealais.html>

Gustave Estournet

La Ferté-Alais, ses origines, ses noms, ses premiers seigneurs S.H.A.C.E.H., 1944

Une génération avant **Guillaume de Gometz** ° ~ 993 (Corbeil) + après 1060, seigneur de La Ferté-Baudouin (-Alais), Bures, Gometz, Sénéchal de France, Gometz et La Ferté étaient tenus en fief par **Aubert ou Albert de Corbeil**.

Il est possible que **Guillaume de Gometz** ne soit autre que le fils d'**Aubert de Corbeil** (+ ~1030), fils lui-même d'**Elisabeth Le Riche** (° ~930) et du normand **Aymon de Corbeil** (+ ~973) et qui serait alors frère de **Germaine de Corbeil** (+ après 1031) et oncle de **Guillaume de Corbeil** + ~1070. G. Estournet ne mentionne pas **Guillaume de Gometz** comme seigneur de La Ferté à cette génération mais **Baudouin du Donjon**. Mais Baudouin n'est pas cité comme seigneur de Gometz. Et il est possible que ce Baudouin n'ait été que seigneur consort de La Ferté en épousant ?, fille d'**Aubert de Gometz** ou simplement Capitaine-Châtelain de La Ferté. G. Estournet fait de ce **Baudouin**, Sénéchal de France à la même génération que **Guillaume de Gometz**, le père de 6 enfants dont **Hodierne de Gometz** mais il subsiste de nombreuses réserves et on peut penser qu'**Hodierne** est bien la fille de **Guillaume de Gometz**.

Autres possesseurs de la terre de Gometz :

Agnès de Garlande, dame de Rochefort, Gometz et Gournay (1112-1143) ép. **Robert 1^{er} de Dreux «Le Grand»** + 1152.

Leur descendante, **Yolande de Dreux** + 1304 ép. **Amauri II de Craon** + 1269.

Pierre de Craon + 1376 est dit seigneur de Gometz-Le-Chastel en 1367.

Jean de Craon est suzerain du fief de Belleville (près l'Abbaye de Gif et Gometz) pour lequel Pierre Farde fait aveu en 1389.

Jean de Craon-Montbazou + 1415 (Azincourt), cousin du précédent, ép. **Jacqueline de Montagu**, fille du seigneur de Marcoussis.

Jean de Craon, chevalier, seigneur de La Suze, des Essarts-Le-Roy et de Gometz-Le-Chastel traite une vente de bois et de garennes pour 29 £ parisis en 1407.

Jean de Montagu, seigneur de Gometz, reçoit l'aveu de **Yon de Maintenon**, seigneur du Marais pour le châtel et seigneurie de Gometz et, la même année, celui de Marguerite Cochet pour le fief de «*la Folie-Rigault*», relevant de Gometz.

[<http://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/tuile1.htm>] : Fief : ferme située à Janvry en limite de Gometz-le-Châtel et Gometz-la-Ville

En 1407, **Yon de Maintenon**, dit «**Le Borgne de la Queue**», seigneur du Marais & du Val saint Germain, «*chevalier et maistre dostel du roy nostre sire, lequel confesse en une seul foy & homage de noble home & saige monseigneur Jehan seigneur de Montagu, ..., à cause de son chastel & seigneurie de Gometz, son hostel tant ainsi qu'il se comporte avec les jardins fosses à poisson assis au plus près de la paroisse de Janvris avecq cent arpens de terres ou environ assis autour dudit hostel auquel y a plusieurs fossez & ou il y a poullage & saulz, donné sous le seel dudit Yon*». Ce document est troublant, il ne s'agit pas de la Brosse dont l'appellation est connue, peut-être Tuilières, Grivery ou à Gometz la ville ?

Les biens confisqués à Montagu après sa condamnation le sont au profit du Roi et du duc de Bavière (Louis, comte Palatin du Rhin) qui est dit ~1409/10 seigneur de Marcoussis et de Gometz. Les fiefs sont : «*Les bois de Madame la Comtesse*» à Bures, «*La Cour*» (hôtel seigneurial de Bures), «*Vaularon*» (1 fief à Bures, 1 autre à Marcoussis), «*La Maison de Launay*», «*La Hacquinière*», «*La Folie-Hardouin*», «*Frileuse*», etc. ; tous ces fiefs et quelques autres sont tenus par les Raguier, les Harville, les Boucher, Puisieux, de Chartres, etc.

Jean de Graville, chevalier, conseiller et Chambellan du Roi, seigneur de Gometz, reçoit l'aveu de **Guillaume de Viletain**, seigneur de Gif en 1469.

Le fief de «*Ragonnant*» dont **Guillaume de Bergerac** hérite de Nicolas de Bergerac, écuyer de Monseigneur de Gometz (Graville), est saisi ~1477/78 sur la personne de Thomas de Boutteville, Procureur dudit Bergerac.

A **Jean de Graville** + 1516 succède son héritier **Louis** et les autres ayant-droits de sa famille, chacun pour une partie.

Jeanne de Graville reçoit des hommages en 1520 et 1536 ainsi que **René d'Illiers**, chevalier, époux de la dite Jeanne, dit seigneur de Marcoussis et de Gometz, à propos d'un aveu de **Fiacre de Harville**, seigneur de Palaiseau et de ceux de **Louis de Viletain** en 1531.

Jeanne de Graville, sans hoir à sa mort (son fils Georges est mort à Pavie en 1525), ce sont ses neveux qui se partagent ses terres et biens.

Thomas de Balsac devient seigneur de Saint-Clerc et de Gometz

Gometz

Essai de reconstitution

certaines sources envisagent plutôt 2 **Guillaume de Gometz** :
Guillaume 1^{er} de Gometz, Sénéchal de France + ~1070
et **Guillaume II de Gometz**, élevé sous la tutelle d'Hervé de Montmorency, émancipé le 16/05/1081 et père de Bertrade et d'Hodierne

